

APPRENDRE À BIEN GÉRER SON TEMPS

-  **Durée** 2 jours
-  **Prérequis** S'impliquer personnellement
-  **Nombre de participants** 5 à 15
-  **Public** Tous collaborateurs
-  **Présentiel/Visio-conférence**
-  **Tarif** à partir de 2300 € HT



OBJECTIFS

Identifier le rapport au temps dans un contexte professionnel

Savoir s'organiser de manière efficace

Acquérir et maîtriser les outils clés pour une meilleure optimisation du temps

PROGRAMME

Identifier son rapport au temps

Comprendre sa relation au temps

Découvrir les styles d'organisation et ceux des autres

Identifier les activités chronophages dans une journée : déplacement, smartphone, conversation

Hiérarchiser ses priorités

Anticiper et programmer les objectifs sur le long terme

Apprendre à définir ses priorités et ses urgences à court et long terme

Apprendre à classer ses tâches : important, urgent

Savoir déléguer efficacement

Avoir recours aux bons outils

Maîtriser les outils d'aide à la planification : agenda, tableaux de bord, rétro planning

Apprendre à gérer efficacement ces outils en fonction des priorités et des urgences

Structurer ses priorités à l'aide de listes de tâches

Privilégier les outils de communication adaptés (emails, téléphone, SMS, chat)

INFORMATIONS PRATIQUES



DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Mise en place sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

MOYENS PÉDAGOGIQUES & D'ÉVALUATION :

- CONVENTION DE FORMATION
- CONVOCATION TRANSMISE AUX STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE EN AMONT DE LA FORMATION SUR LES BESOINS ET ATTENTES DES STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION EN DÉBUT ET FIN DE FORMATION
- TEMPS D'APPRENTISSAGE : APPORTS THÉORIQUES
- TEMPS D'EXPÉRIMENTATION : MISE EN SITUATION
- TEMPS D'ÉCHANGE ET D'ANALYSE SUR LE VÉCU DES PARTICIPANTS
- FEUILLES D'ÉMARGEMENT À SIGNER
- QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION
- CERTIFICAT DE RÉALISATION

ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap.

Toutes situations nécessitant de mobiliser des moyens de compensation nécessaires seront étudiées au cas par cas dans la mesure où les besoins spécifiques nous sont communiqués 2 mois avant la date de réalisation de la formation.

Toutefois, si ces adaptations génèrent des surcoûts, une prise en charge supplémentaire peut être examinée avec l'aide de Kenvad.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, M. KERLEROUX par téléphone au 02 98 24 93 39 ou par mail à l'adresse suivante : coordination@kenvad.fr

Notre établissement peut proposer un accompagnement individualisé à chaque apprenant en situation de handicap